

PROJET PEDAGOGIQUE DES ECOLES COMMUNALES DE GESVES

**L'enfant, centre du projet, pourra construire des savoirs,
les intégrer et les réinvestir au quotidien.
Tel est notre défi.**

Le projet éducatif du réseau officiel subventionné définit sa spécificité à travers les grandes valeurs humanistes et démocratiques d'un enseignement public. Toutefois, le chemin qui va des grandes intentions à la pratique des classes est souvent difficile.

Un projet, pour être réellement éducatif, doit avoir des répercussions directes et quotidiennes sur la vie scolaire. Les intentions, les buts et les valeurs étant clairement exprimés dans notre projet éducatif, il reste à définir les options pédagogiques et les choix méthodologiques permettant la mise en œuvre dans nos écoles, dans le respect de l'autonomie des pouvoirs organisateurs.

Notre projet pédagogique s'inscrit dans le décret «de la Réussite» du 14 mars 1995 et du décret «» du 14 juillet 1997.

Il tient compte de l'évolution récente en matière de sciences cognitives et de psychologie de l'apprentissage.

Il se veut un référentiel, un outil de repérage pour que notre école continue à progresser vers une école de la réussite ambitieuse pour tous.

Il opte pour la capacité de l'école à éduquer chaque enfant et à l'amener à maîtriser les savoirs et les compétences de base nécessaires à son émancipation sociale.

Ainsi, en référence à notre projet éducatif,
pour nous, réseau officiel subventionné,
REUSSIR L'ECOLE c'est :

- * **Réussir** l'enfant citoyen dans sa vie aujourd'hui... et pour demain,
- * **Réussir** l'équipe enseignante solidaire et responsable,
- * **Réussir** la communauté éducative en harmonie avec son environnement.

Comment réussir l'école ?

OU

Comment notre réseau définit-il son projet pédagogique ?

1. PAR UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

- * Soucieuse de développer l'enfant dans toutes ses dimensions affective, sociale, intellectuelle et physique;
- * prenant en compte ses différences pour lui donner les meilleures chances d'insertion sociale;
- * amenant l'élève à une autonomie personnelle et socio-professionnelle optimales;

Ainsi chaque équipe aura pour chaque enfant la meilleure ambition, tout en tenant compte de ses rythmes propres dans la perspective de le faire évoluer vers la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à une insertion sociale et à la poursuite de ses études ou à son intégration professionnelle.

L'enseignement vécu par l'enfant vise le respect de ses besoins et de ses préoccupations afin de l'impliquer dans l'apprentissage par une démarche participative et réflexive.

Les activités de découverte, de production et de création, les technologies de communication et d'information sont privilégiées, ainsi que les activités culturelles et sportives, le développement de pratiques démocratiques, de citoyenneté responsable.

2. PAR LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Des initiatives peuvent être prises pour harmoniser les transitions entre maternelle, primaire et secondaire afin d'éviter les ruptures dans la scolarité.

L'important est la cohérence, la continuité, l'émancipation pour tous.

3. PAR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT EN CYCLES

Cela signifie un travail d'équipe entre enseignants solidaires et co-responsables qui respectent le rythme de l'enfant.

4. PAR LA DIFFÉRENTIATION DES APPRENTISSAGES

Le rythme de l'enfant doit être respecté et les méthodes doivent être variées en équilibrant les moments collectifs de classes, les moments de groupes et les moments d'individualisation.

5. PAR L'ÉVALUATION FORMATIVE

Laissant le droit à l'erreur, mais ne renonçant pas pour autant à faire des bilans lorsque l'enseignant juge que telle ou telle compétence est acquise.

6. PAR LA CONCERTATION AU SEIN DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

* L'isolement des classes est évité car il laisse les enseignants seuls face à leurs succès ou à leurs difficultés.

* Constituer de véritables équipes éducatives devient indispensable pour assurer un continuum pédagogique.

* Des choix pour amplifier la cohérence tout au long de l'enseignement seront négociés en concertation par tous les enseignants, en adéquation avec le projet éducatif, le projet pédagogique et le projet d'établissement.

7. PAR LA FORMATION CONTINUE

En fonction des besoins de l'équipe et des possibilités d'organisation interne pour encadrer les élèves, la formation continue des enseignants permet à l'équipe de devenir plus performante et de s'enrichir d'outils nouveaux.